

Nombre de Conseillers**En exercice : 29****Présents : 26****Votants : 29**

L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Baden s'est réuni, en séance ordinaire dans la salle du Conseil, 3 place Weilheim, sur convocation légale en date du 11 septembre 2026 et sous la présidence de Monsieur Christophe BÉDARD, Maire.

Présents : Jean-Charles DUMONT, Élise FERRY, Philippe EVEZARD, Aurélie BERSIER, Armelle LATTARD, Perrine TANGUY, Philippe FERNANDEZ, Victoire DORISE, Anaïs RUPIN, Daniel GUILLEMOT, Catherine VERNIER, Thibaut ARTUR DE LA VILLARMOIS, Corinne RUYSSSEN, Bertrand ROBIC, Nathalie LE GUEN, Valéry JACOB, Christine DE MEDTS, Nathan RIO, Sylvie MAHÉO, Patrick PIQUET, Chantal DE GRAEVE, Yannick LECOANET, Nadège CORSO, Marc PETITRENAUD, Stefan PIETRZAK

Ont donné procuration : Michel ADELAÏDE à Philippe EVEZARD, Paul HAROCH à Anaïs RUPIN, Annie BARTHÉLÉMY à Patrick PIQUET

Secrétaire de séance : Thibaut DE LA VILLARMOIS

Le procès-verbal de la précédente réunion est arrêté à l'unanimité.

129D/2026 - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES - GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION - ANNÉE 2025

Le rapport d'activité 2025 de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, accompagné des comptes administratifs, sont disponibles sur l'extranet de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, dans l'onglet « base documentaire » :

<https://extranet-elus.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/extranet-elus/extranet/base-documentaire#f04>

En application de la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, et conformément aux dispositions de l'article articles L.2224-5, L.2224-17-1 et D2224-3 du Code général des collectivités territoriales, ces rapports doivent faire l'objet d'une communication au Conseil municipal en séance publique.

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel d'activité de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération pour l'année 2025.

Fait à BADEN, le 25 septembre 2026

Le Maire,

Christophe BÉDARD

